



Rouler un patin à ma petite fille à sa demande

Par **AVRILpaul**, le 14/04/2013 à 21:04

bonjour

je suis grand père, ma petite fille a insisté pour que je lui roule un patin, elle a 16 ans 1/2, je l'ai fait, mais le lendemain elle a porté plainte auprès de sa psy, qu'est ce que je risque, une enquête judiciaire doit se faire. MERCI DE VOTRE REPONSE.

Par **Lag0**, le 15/04/2013 à 08:30

Bonjour,

Elle a porté plainte auprès de sa psy ? Je ne savais pas que les psy pouvaient recueillir les plaintes...

Par **chaber**, le 15/04/2013 à 08:55

bonjour

j'ai supprimé votre question et la réponse de LagO pour cause de doublon dans le topic ci-dessous

http://www.experatoo.com/bavardages/rerelations-grands-parents-petits_94304_1.htm#.UWujTco4dCo

Par **nohky**, le **24/04/2013** à **14:06**

bonjour,

cessez de voir votre petite-fille, elle est dangereuse. Ceci est vrai que votre version soit vraie ou pas, d'ailleurs, dans tous les cas, mieux vaut cesser de la voir.